

# La «Boussole» n'impose pas son cap aux Etats

**UE A une voix près, les sénateurs n'ont pas voulu contraindre le Conseil fédéral à soumettre l'initiative «Boussole» avant tout vote sur les bilatérales III. Un choix serré qui illustre les tensions croissantes autour du calendrier et de la question du type de référendum dans le dossier européen**

YAN PAUCHARD, BERNE

La question de savoir s'il faut soumettre les bilatérales III à la simple ou double majorité ne cesse d'agiter la Berne fédérale. Au-delà du débat juridique, constitutionnel ou de légitimité, l'enjeu est en effet capital, tant la condition de la majorité des cantons rendrait plus compliquée l'acceptation du paquet d'accords avec l'Union européenne (UE). Signe de la tension autour du sujet, hier, le Conseil des Etats a rejeté pour seulement une toute petite voix (23 contre et 22 pour, sans abstention) une motion du PLR grison Martin Schmid voulant contraindre le Conseil fédéral à mettre en votation l'initiative dite «Boussole», avant tout scrutin éventuel sur les accords.

**«Voulez-vous qu'à l'avenir des initiatives puissent déterminer les calendriers du parlement et du Conseil fédéral?»**

BENEDIKT WÜRTH (LE CENTRE/SG)

Pour rappel, l'initiative «Boussole» (ou Kompass dans sa version alémanique) représente un caillou dans la chaussure du Conseil fédéral. Et c'est un euphémisme. En avril 2025, s'appuyant sur la Constitution, le gouvernement tranchait en faveur du référendum facultatif, donc à la seule majorité de la population. Mais quatre mois plus tard, l'initiative était déposée à la Chancellerie, exigeant que le paquet d'accords face au contraire l'objet d'un référendum obligatoire, à la double majorité. A l'origine de la démarche, les trois fondateurs de la société zougnoise Partners Group, spécialiste de la gestion de placements internationaux, dont un certain Alfred Gantner. Le milliardaire est devenu incontournable depuis qu'il a fait partie de l'équipe d'hommes d'affaires suisses reçus dans le Bureau ovale par Donald Trump.

Mais ici, il n'est plus question d'aider le Conseil fédéral à nouer le dialogue avec l'administration américaine, mais plutôt de freiner ses velléités à consolider la

relation avec l'UE. Le dépôt de l'initiative complique encore davantage le calendrier du processus d'acceptation du paquet d'accords qui ont été signés ce lundi à Bruxelles par le président de la Confédération, Guy Parmelin. Car une disposition transitoire de «Boussole» prévoit un effet rétroactif. Pour faire simple: si après avoir accepté les bilatérales III à la majorité simple, le peuple devait dire oui à l'initiative, il faudrait réorganiser un nouveau référendum, cette fois à la double majorité.

«Ce serait une situation indésirable dont nous, responsables politiques de ce pays, ne pouvons assumer la responsabilité», a relevé Martin Schmid, justifiant sa motion lancée dans l'unique but de clarifier la situation alors qu'on se prépare «à présenter une cascade de votations à la population». «Je tiens à souligner qu'elle ne porte pas sur la nécessité ou non d'accords bilatéraux ni sur la question de savoir si une majorité des cantons est requise», a ainsi prévenu le Grison.

Reste que ce sont les opposants des bilatérales qui sont montés au front pour défendre la motion qui «demande simplement un ordre logique et politique», selon les termes de l'ancien président de l'UDC suisse Marco Chiesa. «Si nous votons d'abord sur le paquet d'accords et ensuite seulement sur «Boussole», nous risquons un court-circuit institutionnel», a encore averti le Tessinois, pour qui l'initiative pose des questions fondamentales «touchant à la souveraineté, à la séparation des pouvoirs, au rôle des cantons et surtout à notre démocratie directe».

## Le risque du précédent

Parmi les adversaires de la motion, le centriste saint-gallois Benedikt Würth a mis en garde contre les conséquences de créer un précédent. «Voulez-vous modifier les règles du jeu afin qu'à l'avenir des initiatives puissent être lancées qui détermineront ensuite les calendriers du parlement et du Conseil fédéral?» a demandé le sénateur. Il a rappelé qu'en juin 2012 le peuple avait repoussé à 75% une initiative qui voulait soumettre de manière automatique tous les traités internationaux au référendum obligatoire.

Si la gauche ne s'est pas prononcée durant le débat en plénum, elle a massivement refusé la motion qui a, au contraire, profondément divisé le PLR et Le Centre. Alors que ni le message du Conseil fédéral sur le paquet d'accords, ni celui sur l'initiative «Boussole» n'ont été transmis au parlement, c'est peu dire que le sujet promet encore de nombreuses passes d'armes sous la Coupole. ■